



AVIS DE RÉUNION

Conformément à l'article L. 19 du Code électoral, la commission de contrôle des listes électorales se réunira en séance publique à la mairie – Salle du conseil :

VENDREDI 17 MAI 2024 à 18 Heures

Ordre du jour :

- Contrôler la régularité des listes électorales en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion (19 Décembre 2023).
- Statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires formés éventuellement par les électeurs contre des décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par Monsieur le Maire.

La commission de contrôle des listes électorales est composée des membres suivants :

- Mme Bénédicte HERHEL
- Mme Sabrina FAUSSARD
- M. Stéphane CHAMAILLARD
- M. Erwan CAMENEN
- Mme Mathilde SALVANT